

REDACTION & ADMINISTRATION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de l'Écluse) ... TOURCOING, rue Verte, 58

PAIX DES ABONNEMENTS ROUBAIX-TOURCOING Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

Abonnement continue sans avis contraire.

Nous publions dans quelques jours un nouveau roman :

LE WATERFRAGE Par HENRY HAZART

On retrouvera, dans cet ouvrage, les qualités qui distinguent l'auteur... Billet d'auvent, de l'Homme aux 600,000 francs, de Trente ans ou la Vie d'un Joueur, et de tant d'autres œuvres, que le succès a rendues populaires par la facilité et la livration littéraire.

M. HENRY HAZART, ne se satisfait pas de publier un roman, il veut en faire un roman complet, un roman qui ait une portée sociale, un roman qui ait une portée morale.

LE WATERFRAGE

Le lecteur d'un bon roman, si le roman est une œuvre de fiction, veut en même temps un roman qui ait une portée sociale, un roman qui ait une portée morale.

Le Conseil supérieur du travail

Le Conseil supérieur du travail vient de tenir sa septième session, on se trouve bien enlevés et haletés ! Depuis l'origine de ce Conseil, au mois de janvier 1891, nous demandons pour lui une organisation plus sérieuse, plus efficace.

On sait que le Conseil supérieur qui siège au ministère de l'Instruction publique est une assemblée de droit, mais les ordres de service sont représentés par des députés libéraux choisis par leurs pairs.

Pourquoi n'adopterait-on pas un système analogue pour le Conseil supérieur du travail ? Nous le demandons dans les ouvrages depuis des années !

Telle qu'elle est organisée, cette institution a été un progrès démocratique incontestable, elle a servi elle-même à réaliser d'autres progrès dans les lois et dans les conditions de travail.

Il s'agit cette fois-ci des adjudications publiques qui ont pour seul but, au jourd'hui, le marchandage et le rabais. On voit l'âme des adjudications publiques se dénaturer.

On a dit que le Conseil supérieur du travail n'est qu'un conseil d'avis, mais c'est une erreur. Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

LE JOURNAL REPUBLICAIN QUOTIDIEN

AU JOUR LE JOUR

Histoire de l'Industrie A LILLE

9^e conférence de M. Flammermont

Conférence des Corporations

On a prétendu que le système des corporations avait pour résultat d'atténuer les fuites de la main-d'œuvre.

C'est à la Chambre qu'il appartient maintenant de reprendre la question. C'est elle qui peut seule la résoudre définitivement par une loi, avec l'assentiment du Sénat.

On peut croire, par conséquent, que nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Mais le vœux expressément formulés par le Sénat ne se réalisera plus.

Nous avons vu un amendement de M. Millard qui dit en deux mots que ces conditions du travail sont faites par les cahiers des charges.

C'est clair et simple. Mais M. Millard se trompe en disant que la commission permanente était opposée à cette règle.

La majorité avait parfaitement voulu de faire porter en chiffres et en lettres, dans les cahiers des charges, les conditions de salaire et de temps.

C'est en vertu de ce projet et de la réforme du Soudement, — il y a un seulement — j'aurais préféré dire que ces conditions de travail étaient fixées en plusieurs décrets.

Par arrêté du 4 décembre 1897, le Sénat a par les salaires normaux de chaque métier, en chaque région ; qu'elles étaient constatées par les administrations ou par les autorités après avis des ouvriers et des patrons.

Maintenant, il s'agit de faire la loi ; il s'agit de faire la loi, il s'agit de faire la loi, il s'agit de faire la loi.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Le Conseil supérieur du travail a une mission plus haute que celle d'un conseil d'avis. Il a une mission de surveillance, de contrôle, de sanction.

Les Dépêches

Par Fil Téléphonique special

Lettre de M. François Deloncle

Paris, 13 décembre. — A propos des impositions extérieures de la France, le rapporteur de la Commission des Finances, M. François Deloncle, a adressé la lettre suivante à M. Yves Dupuy :

Mon cher Directeur, J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

Le rapport de la Commission des Finances, relatif aux impositions extérieures de la France, a été adopté par la Chambre le 12 décembre 1897.

PRIX DES ANNONCES ANNONCES : 0 fr. 50 la ligne RECLAMES : 0 fr. 50 la ligne FAITS DIVERS : 0 fr. 75 la ligne LOCALES : 0 fr. 50 la ligne

DANS LES COULIS

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...

La sécurité des garçons de recettes M. Costant vient de déposer une proposition...